

LE MAINTIEN À DOMICILE

Quand on les interroge, les seniors souhaitent rester le plus longtemps possible au domicile.

Pour répondre à ce souhait, le service NOA :

INFORME
ET ORIENTE

RENSEIGNE LES
PARTENAIRES
MÉDICAUX
ET MÉDICO-
SOCIAUX

ACCOMPAGNE
LES SITUATIONS
COMPLEXES

ÉVALUE
À DOMICILE

SOUTIEN
LES AIDANTS

PRÉVIEN
DES ACTIONS
COLLECTIVES

COORDONNE LES
PROFESSIONNELS

PORTE LE
DAC SANTÉ
91 NORD




Nord Ouest Autonomie

UN NUMÉRO UNIQUE

 01 69 80 59 72

 noa@lm.univi.fr

 Lundi au vendredi
8h30 à 17h30

77 Rue du Perray - 91160 Ballainvilliers

BLOC NOTES

Hôpital
Les Magnolias
univiSANTÉ

www.lesmagnolias-univi.fr



ÊTRE
MIEUX
INFORMÉ

ACCOMPAGNER
LES PROFESSIONNELS
COMME LES USAGERS



GARDER
UNE VIE
ACTIVE

BIEN
VIEILLIR
CHEZ SOI



Un numéro unique  01 69 80 59 72

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées

Le Service NOA assure l'accompagnement des personnes âgées, famille et entourage, de la prévention à la situation la plus complexe.

Soutenant les professionnels, il permet de favoriser le bien vieillir et le maintien à domicile des personnes de plus de 60 ans.

Intervention de l'équipe NOA CLIC sur les communes ci-dessous



POUR ÊTRE MIEUX INFORMÉ ET CONNAÎTRE SES DROITS

- Lieu d'accueil et d'écoute
- Présentation de l'offre du territoire
- Orientation adaptée et individualisée
- Accès aux droits et prestations
- Mise à disposition de documentations

POUR BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

- Evaluation des besoins au domicile
- Prise en compte du cadre de vie
- Elaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé
- Aide au maintien de l'autonomie
- Aide dans les démarches

POUR GARDER UNE VIE ACTIVE

- Participation à la vie locale
- Organisation d'actions collectives de prévention (conférences, ateliers, forums, etc.)
- Lutte contre l'isolement
- Soutien aux aidants

POUR VOUS ACCOMPAGNER

- Coordination du réseau de partenaires professionnels
- Adaptation de l'accompagnement en fonction de l'évolution de la situation

POUR SOUTENIR LES PROFESSIONNELS

- Coordination des interventions à domicile
- Aide à l'adaptation des plans d'aide
- Suivi garanti suite aux demandes d'appui
- Gestion des situations complexes
- Organisation de formations et actualité du territoire

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE NOA ?

- Les mairies
- Les services sociaux (CCAS, CRAMIF, MDS, etc.)
- Les services d'aide et de soins infirmiers à domicile (SAD, SSIAD, SPASAD, ESA)
- Les caisses de retraite (CNAV, MSA, CNRACL, etc.)
- Les établissements d'hébergement (maisons de retraite, résidences autonomie, accueils de jour, etc.)
- Les associations
- Les équipes médico-sociales du Conseil Départemental
- Les établissements hospitaliers
- Les Dispositifs d'Appui à la Coordination Santé



Services financés par :

